

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 17
Conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 3
Affiché le 28 novembre 2024

Conseil municipal du 26 novembre 2024

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve, Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle, M. LUX Pierre, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia
Absents : M. BOHR Freddy qui donne pouvoir à Mme BAUER Carine, Mme KRAEMER Anne-Marie qui donne pouvoir à Mme NIESS Laetitia, M. KRENCKER Julien qui donne pouvoir à M. URBAN Jean-Marc
Secrétaire de séance : Mme GROSJEAN Michèle

5. OBJET : PARTENARIAT AU TITRE DU DISPOSITIF DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DE L'HABITAT PATRIMONIAL

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 11 avril 2024 concernant la convention-cadre de « partenariat au titre du Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti Traditionnel » entre la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland et la Collectivité européenne d'Alsace.

Vu la délibération de la Commune de Berstett en date du 28 mai 2024 qui décide de participer au cofinancement des projets portés sur le territoire de la commune à parité avec la Communauté de communes du Kochersberg

Vu le dossier déposé par M. ZIMMER Gérard 3 rue de Reitwiller à Gimbrett et la subvention de 6563 € qui leur a été accordée par la collectivité européenne d'Alsace,

Vu le montant de 656,30 € (10% de la subvention de la CeA) qui représente le complément de subvention restant à verser par la communauté de communes et la commune à parts égales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

Décide le versement d'une subvention de 328,15 € pour les travaux de toiture réalisés par M. Gérard ZIMMER au 3 rue de Reitwiller à Gimbrett.

APPROUVE À LA MAJORITE – 2 ABSTENTIONS

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance,

Michèle GROSJEAN

Accusé de réception en préfecture
067-216700344-20241126-2024261105-DE
Date de télétransmission : 28/11/2024
Date de réception préfecture : 28/11/2024